

Direction : Direction Générale des politiques de l'enfance, de l'éducation de la jeunesse et des sports

Direction de la Jeunesse et des Sports

REF : DJS2010002

Signataire : SL/ZK

OBJET : Tarifs du centre nautique : Application de tarifs pour les clubs locaux non subventionnés et les centres de loisirs, à compter du 1er Février 2010arifs

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 22 Octobre 2009 fixant les tarifs d'entrée et de location du centre nautique,

Vu le projet de tarifs pour les clubs locaux non subventionnés et les centres de loisirs,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE : les tarifs pour les clubs locaux non subventionnés et les centres de loisirs d'entrée et de location du centre nautique, comme suit :

<u>ENTREES:</u>	TARIF 2006	TARIF 2009
Clubs locaux non subventionnés		
Ligne d'eau	4€	8€
Centres de loisirs		
Ligne d'eau	4€	6€
Groupe	1.10€	1.50€

Le Maire